

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 29 septembre 2014**

**Objet : Plan de financement global pour les raccordements très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes Bourgneuf – Royère de Vassivière (23)**

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf septembre à quatorze heures quinze, le Comité Syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-neuf septembre, se réunit en session ordinaire, salle n°1, au Conseil Général de la Creuse à Guéret, sous la présidence de Monsieur Alain LAGARDE, son Président.

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8 Pour

Sont présents :

Mr Alain LAGARDE	Conseiller Régional du Limousin
Mr Vincent TURPINAT	Conseiller Régional du Limousin
Mr Christian TRENTAUD (suppléant de Mr Lefort)	Conseiller Général Haute-Vienne
Mr Jacques DESCARGUES	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Didier BARDET	Conseil Général de la Creuse
Mr Jean-Pierre BERNARDIE	Conseiller Agglo Bassin de Brive
Mr Christian HANUS	Conseiller municipal à la Ville de Limoges
Mr Eric CORREIA	Président de l'Agglo du Grand Guéret

Sont excusés :

Mme Guilaine JEANNOT PAGES (et son suppléant)	Vice-Présidente du Conseil Régional du Limousin
Mr Bernard BROUILLE (et son suppléant)	Vice Président du Conseil Général Haute Vienne
Mr Michel DA CUNHA (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Corrèze
Mr Philippe BAYOL (et son suppléant)	Vice-Président du Conseil Général de la Creuse
Mr Christian PRADAYROL (et son suppléant)	Conseiller Communautaire Agglo Bassin de Brive
Mme Nicole GLANDUS (et son suppléant)	Adjointe au Maire à la Ville de Limoges
Mr Michel JAULIN	Vice Président de l'Agglo de Tulle

**Il est exposé aux membres du Comité Syndical le rapport suivant :**

Dans le cadre du SDAN Pilote, au vu de l'ensemble des projets d'aménagement numérique présentés par la Communauté de Communes Bourgneuf – Royère de Vassivière, et en accord avec celle-ci, la Région Limousin et le Département de la Creuse, les opérations suivantes sont retenues :

- Réalisation de travaux de montée en débit (MED) sur les communes de St Amand Jartoudeix, Faux Mazuras et Montboucher
- Fibrage/Dégrouperage des NRA origine correspondant
- Raccordement en fibre de la ZA La Chassagne (Axe 2)
- Réalisation de deux plaques FTTH sur les secteurs de Bourgneuf et Masbaraud Mérignat

Le coût total de ces opérations est estimé à 1 338 500 € HT (dont 1 306 000 € HT dans le cadre de l'axe 1 et 32 500 € HT dans le cadre de l'axe 2) (voir détail ci-annexé)

Il convient de prévoir plusieurs plans de financement par territoire selon la participation ou pas de l'Union Européenne. Celle-ci intervient dans la limite de 3 180 768 € sur les opérations du SDAN pilote (axe 1 + axe 2) et sur la base de 7 951 920 € HT de travaux. Elle n'intervient pas pour les travaux de FTTH.

Sur ce territoire des fonds européens ne sont pas mobilisés sur l'axe 1 ; la Région intervient alors à hauteur de 54%.

Par ailleurs, sur certains territoires, des travaux sont réalisés dans le cadre de l'axe 2 et les taux d'intervention des cofinanceurs sont alors différents.

C'est le cas de la Communauté de communes Bourgneuf – Royère de Vassivière avec le raccordement en fibre de la ZA de Chassagne. Un plan de financement particulier est proposé pour un montant de 32 500 €.

Plan de financement pour les travaux FTTH sur le territoire de la Communauté de Communes Bourgneuf – Royère de Vassivière (Axe 1) :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	488 700.00€	54 %
UNION EUROPEENNE	0	0 %
ETAT - FSN (AVANCE REGION LIMOUSIN)	144 800.00€	16 %
DEPARTEMENT CREUSE	135 750.00€	15 %
COMMUNAUTE DE COMMUNES BOURGANEUF- ROYERE DE	135 750.00€	15 %
<b>TOTAL</b>	<b>905 000.00 €</b>	<b>100%</b>

Plan de financement pour les travaux de montée en débit sur le territoire de la Communauté de Communes Bourgneuf – Royère de Vassivière (Axe 1) :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	216 540.00 €	54 %
UNION EUROPEENNE		0 %
ETAT - FSN (AVANCE REGION LIMOUSIN)	64 160.00 €	16 %
DEPARTEMENT CREUSE	60 150.00 €	15 %
COMMUNAUTE DE COMMUNES BOURGANEUF- ROYERE DE VASSIVIERE	60 150.00 €	15 %
<b>TOTAL</b>	<b>401 000.00 €</b>	<b>100%</b>

Plan de financement pour les travaux de fibrage de site sur le territoire de la Communauté de Communes Bourgneuf – Royère de Vassivière (Axe 2) :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION LIMOUSIN	3 250.00 €	10 %
UNION EUROPEENNE	13 000.00 €	40 %
DEPARTEMENT CREUSE	8 125.00 €	25 %
COMMUNAUTE DE COMMUNES BOURGANEUF- ROYERE DE VASSIVIERE	8 125.00 €	25 %
	<b>32 500.00 €</b>	<b>100%</b>

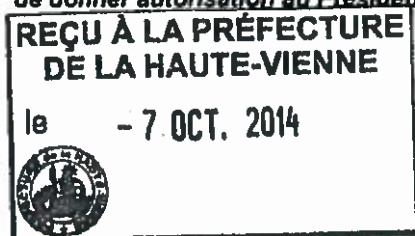
En référence à la délibération N°326 du 2 avril 2013, une contribution financière aux frais de fonctionnement sera versée par la Communauté de Communes Bourgneuf – Royère de Vassivière.

Cette contribution financière sera calculée à hauteur de 3% du montant réel de l'ensemble des travaux réalisés sur le territoire de la Communauté de Communes Bourgneuf – Royère de Vassivière dans le cadre du SDAN pilote (axe 1 et axe 2 le cas échéant), avec un seuil minimum de 1 000 euros et maximum de 10 000 euros.

Au vu du montant prévisionnel total des travaux sur ce territoire, le seuil maximum sera demandé à la Communauté de Communes Bourgneuf – Royère de Vassivière.

**Après avoir délibéré, les membres du comité syndical, décident, à l'unanimité :**

- d'approuver les plans de financement ci-dessus relatifs aux travaux de raccordement en très haut débit sur le territoire de la Communauté de Communes Bourgneuf – Royère de Vassivière réalisés dans le cadre du SDAN pilote,
- de donner autorisation au Président pour procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,
- de donner autorisation au Président pour signer tout acte se rapportant à ces travaux.



Fait à Limoges, le 29 septembre 2014

Le Président de DORSAL,  
Atain LAGARDE

**Communauté de Communes Bourgneuf Royère de Vassivière  
Récapitulatif des opérations SDAN-Pilote**

<b>Priorité</b>	<b>Type Opération</b>	<b>Référence</b>	<b>Secteur</b>	<b>Cout total provisionnel</b>	<b>Commentaires</b>
Pilote	Fibrage de site	ZA Chassagne	Bourgneuf	32 500 €	Axe 2
Pilote	Dégroupage NRA	ROY	Royère de Vassivière	65 000 €	liaison hertzienne depuis pylone, dégroupage et upgrade FH. Risque de non commercialisation. Scénario LTE à l'étude
Pilote	FTTH	23M05A0	Masbaraud-Mérignat	587 000 €	
Pilote	FTTH	23M05A2	Bourgneuf	318 000 €	
Pilote	MED	QVRAJXA02	St Amand Jartoudeix	121 000 €	inclut Location Fibre Orange Bourgneuf St Amand
Pilote	MED	QVRBOFA04	Faux-Mazuras	74 000 €	
Pilote	MED	QVRMBCA01	Montboucher	141 000 €	inclut location fibre orange Bourgneuf-Montboucher
<b>Total Pilote</b>				<b>1 338 500 €</b>	